

Politique de l'innovation et innovations en politique

Rédacteurs du dossier :

Benjamin LE PENDEVEN, CNAM

Jacques-Henri COSTE, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

Rédacteur invité :

Arnaud LACHERET, IDRAC Business School

Les pratiques entrepreneuriales émanant de la sphère économique ne cessent d'élargir leur portée. Discours et approches innovantes investissent le champ politique et sont repris par un très grand nombre d'acteurs sociaux et d'institutions publiques sous des formes convergentes qui semblent effacer les frontières traditionnelles entre mondes économique et politique. L'entrepreneuriat économique sert ainsi de modèle à un entrepreneuriat plus politique.

A l'instar des pays anglo-saxons, les pays de l'OCDE, dont la France, voient surgir de la société civile et des institutions politiques toute une palette d'innovations qui découlent du modèle entrepreneurial schumpétérien de la destruction créatrice : des potentialités de désintermédiation offertes par les nouvelles technologies et les plateformes numériques, des nouveaux modèles de politiques publiques mais aussi des mobilisations citoyennes. Ces innovations croisées sont tout autant initiées par des autorités publiques soucieuses de favoriser des politiques publiques inspirées de l'approche entrepreneuriale que par des personnalités politiques, des leaders d'opinion, des entrepreneurs, des groupes militants ou de plus « humbles héros de l'innovation politique » désireux d'acquérir une visibilité politique et un impact social directs. L'entrepreneuriat se « politise » et apparaît comme une force de changement socio-économique sinon comme un projet politique.

L'enthousiasme récent pour une économie et des politiques d'action plus collaboratives et plus participatives répond à une demande sociale accrue de démocratie et d'efficacité. Les nouveaux processus d'innovation politique visent également le « bon gouvernement » plus que la seule amélioration technique ou une meilleure représentation démocratique. Ils convoquent des acteurs nouveaux sur plusieurs scènes désormais inter-structurées : la sphère politique institutionnelle, la sphère de l'initiative individuelle, la sphère des communautés connectées et des réseaux activistes. Des « entreprenants » variés mettent en jeu de nouvelles formes de re-politisation et de gouvernance de la société par le biais de projets innovants, d'initiatives individuelles ou collectives singulières empruntés à des mondes sociaux et à des champs disciplinaires variés. L'usage positif du numérique pour créer de la valeur sociale et accélérer la transformation de l'action politique, le recours à

l'expertise des utilisateurs ou à la capacité de la société à s'auto-organiser sont ici déterminants. Le monde politique est ainsi percuté par le changement technologique et les transformations sociétales qui le condamnent à innover et à inventer de nouveaux dispositifs de représentation, de concertation et d'action publique en provenance de la société civile. De nouveaux modes d'intervention plus en phase avec les mutations sociétales croissantes et les exigences d'une société d'individus se généralisent.

La revue souhaite ainsi interroger cette puissante dynamique entrepreneuriale qui s'exprime en politique par des initiatives individuelles et collectives mais aussi par des politiques publiques innovantes afin de comprendre ces nouvelles émergences, en repérer l'impact et considérer leurs éventuelles hybridations au sein d'un modèle d'entrepreneuriat élargi.

Les exemples de cette dynamique entrepreneuriale abondent et vont du mouvement social « Nuit Debout » revendiquant l'expression publique d'une assemblée de citoyens en questionnement, au processus des Primaires lancés par les partis politiques en cette année pré-électorale, en passant par la co-construction de politiques publiques avec les utilisateurs, la diffusion numériques de programmes politiques, l'émergence de réseaux structurés autour de causes et de mouvements sociaux issus de la société civile, la constitution de mouvements politiques en « start-ups politiciennes », la multiplication de micro-partis qui, tels des TPE, disposent d'un modèle d'affaires importé de l'entreprise, etc..

Toutes les démocraties et économies occidentales semblent prises par cette forte tension transformatrice qui s'exprime par un foisonnement de nouvelles pratiques politiques, qu'elles soient numériques (Estonie pour les e-services et le e-government, la Grande-Bretagne, la France pour l'*open data* public), ou qu'elles empruntent les instruments de la démocratie directe (référendums, consultation en ligne), etc.

Au-delà des initiatives individuelles de conquête du pouvoir, des nouveaux modes d'expression de l'opinion publique ou des mouvements de réforme, les modes d'exercice de l'autorité publique cherchent aussi à se moderniser, à se diversifier et à s'adapter à la conjoncture économique et sociétale en inventant de nouveaux modes d'action et de décision : *Social Impact Bonds* comme modes de résolution de problèmes sociaux (en France, les Contrats à Impact Social), les « chèques », ou *vouchers*, comme manière de redonner le choix aux usagers, les consultations citoyennes, ou encore les initiatives originales dans les collectivités. Un champ d'étude s'ouvre également sur la sociologie des entrepreneurs en politique, des politiciens professionnels devenus entrepreneurs ou encore sur les méthodes d'innovation, de gestion du changement voire « d'uberisation » de certaines pratiques politico-administratives.

Au regard de cette forte proximité entre exercice du pouvoir politico-administratif et processus d'innovation, la revue *Entreprendre & Innover* propose un numéro spécial « Politique et innovation entrepreneuriale ». Elle souhaite poser un regard pluridisciplinaire sur les nouvelles tendances entrepreneuriales qui investissent et structurent le champ politique. Pour cela, elle fera appel aussi bien à des politistes, des sociologues qu'à des spécialistes de la gestion et de l'entrepreneuriat et à des praticiens de ces nouvelles tendances.

Cinq contextes d'émergence pourront être plus particulièrement privilégiés afin de repérer les convergences ou divergences éventuelles en matière d'innovation politique, de politique d'innovation et d'entrepreneuriat politique :

1. Le lien innovations institutionnelles et politiques publiques

Qu'est-ce que l'innovation dans les politiques publiques ? Comment l'innovation est-elle présentée ? On peut renvoyer à la perspective de Lascoumes et Le Galès dans *Gouverner par les instruments* (2004) où l'innovation s'accompagne de trois types de justifications : elle est geste politique et symbolique, recherche d'efficacité visant à résoudre un échec antérieur, vectrice de valeurs dont l'introduction est censée renouveler ou enrichir l'action publique. La revue attend donc des contributions sur la notion et/ou les expériences d'innovation en politique publique et d'entrepreneuriat politique. Les contributions peuvent présenter et analyser des dispositifs innovants, leurs apports, la représentation de l'innovation en politique publique.

2. Le lien entrepreneuriat et action politique : de l'initiative individuelle (l'entrepreneur politique et le politique-entrepreneur) à l'entrepreneuriat politique comme mode d'intervention individuel ou collectif

Remontant à la notion d'entrepreneur institutionnel (Di Kingdon 1984, Maggio, 1988), la notion d'entrepreneur politique étudie l'émergence des intérêts collectifs et la constitution de groupes d'action, de coalitions. Les entrepreneurs politiques ont ainsi une double vocation. D'abord, ils « re-politisent » un problème (de nature économique, sociale, idéologique) et contribuent à sa mise sur l'agenda politique. D'autre part, ils identifient les fenêtres d'opportunités et les mises en œuvre favorables à la solution qu'ils promeuvent (Kingdon, 2003). Pour la période récente, en France et dans le monde, les entrepreneurs politiques ont multiplié les initiatives. La revue attend donc, en plus d'un état de l'art, des études sur des cas d'entrepreneuriat politique en France et à l'international.

3. Les nouveaux modes d'entrepreneuriat politique mis en œuvre par les organisations, les communautés connectées et leurs réseaux

La notion de réseau est ici utile pour caractériser et analyser l'émergence et le développement rapide de formes socio-économiques et institutionnelles moins formelles et plus flexibles (Cohendet et al, 2003) fondées sur de multiples interactions, de nouveaux flux de circulation et modes de partage de l'information (Clark, 2005) et sur une structure sous-jacente de relations entre acteurs hétérogènes (alliances, coalitions, structures marchandes flexibles, etc.). La mise en place de nouvelles connexions entre individus et organisations bouleverse la construction, la diffusion et la perception des contenus mais aussi les liens plus politiques qui relient les acteurs entre eux. Les processus d'innovation n'émanent plus seulement des institutions sociales et économiques ou d'acteurs plus entreprenants mais de possibilités technologiques et institutionnelles plus endogènes (Spielman, 2005) qu'il s'agit de repérer et d'exploiter. L'utilisation commune de technologies (réseaux sociaux, marketing relationnel, etc.) ainsi que l'application de modes d'interactions adaptés à chaque projet innovant singulier met ainsi en lumière la complexité et la vitesse des changements en cours qui tentent de dépasser l'opposition spécialisation/diversification (Elouaer-Mrizak et Picard, 2016).

4. L'organisation politique comme aventure entrepreneuriale ou la démarche entrepreneuriale en politique

Donald Trump, Emmanuel Macron, Beppe Grillo... Les démocraties occidentales voient apparaître des hommes politiques qui adoptent les discours de l'entrepreneuriat soit parce qu'ils en viennent,

soit parce qu'ils estiment que cette démarche volontariste brise les codes et permet une stratégie gagnante. La sphère politique est dans ce cas, « contaminée » par une culture entrepreneuriale qui imprègne toute la société.

Comment comprendre ces tendances ? S'agit-il d'une mode passagère, d'une posture intéressée visant un profit politique, d'un projet de réforme ciblé, d'un comportement durable, d'un nouveau modèle sociétal émergent ? Ces stratégies sont-elles « payantes » en politique et efficaces en termes de politique publique. Quels sont les processus et les acteurs de ces transferts, échanges, diffusions entre mondes politiques et mondes économiques ? Ces nouvelles pratiques relèvent-elles de croyances, de représentations collectives, d'imaginaires sociaux, de valeurs partagées qui contribuent à la porosité entre mondes entrepreneuriaux et mondes politiques ? S'agit-il d'une nouvelle subjectivité ouvrant sur de nouvelles formes de consensus politique ?

5. La construction du discours politique autour de l'innovation.

Les approches discursives proposent tout à la fois de saisir la production de sens et d'analyser les processus à travers lesquels ce sens façonne les actions et les institutions (Zittoun, 2013, 2015). Le discours sur l'innovation entrepreneuriale est ainsi une clé de compréhension centrale de la façon dont les acteurs construisent les politiques publiques, et les « vendent ».

La notion d'innovation en politique est désormais omniprésente dans les discours des acteurs. Elle permet de comprendre comment cette thématique s'impose comme une référence et une façon de présenter sinon d'accommoder le tournant néolibéral au sein des institutions publiques.

La revue souhaite des articles permettant d'étudier cette intégration des notions d'entrepreneuriat et d'innovation dans le discours politique.

Les contributions analysant les liens rapprochant les champs de l'entrepreneuriat, de l'économie de l'innovation, de la gestion publique et des sciences politiques seront particulièrement appréciées. Le numéro est également ouvert aux approches critiques. L'innovation en politique peut parfois entraîner une fragmentation du cadre politique et une relative « appropriation » de la gouvernance des politiques publiques par des coalitions ou des individus peu soucieux du bien public.

Ce numéro d'*Entreprendre & Innover* coordonné par Benjamin le Pendeven (sciences de gestion), Jacques-Henri Coste (économie politique internationale) et Arnaud Lacheret (science politique) offrira un espace de réflexion et de dialogue entre chercheurs, praticiens et acteurs publics et privés sur le rôle central des innovations politiques et du modèle entrepreneurial qui semble les porter et les influencer. Les contributions seront rédigées dans un style clair mais étayé afin de favoriser le transfert croisé des connaissances et des expériences entre universitaires, acteurs de l'innovation politique et entrepreneurs sociopolitiques.

Les dates principales à retenir sont :

- 01/01/2017 : Soumission des textes originaux
- 01/02/2017 : Retour vers les auteurs
- 10/03/2017 : Date limite d'envoi des textes révisés
- 01/04/2017 : Publication du numéro

Soumissions

Les consignes aux auteurs sont accessibles ici: [Consignes aux auteurs E&I – janvier 2014](#). **Il est impératif de les respecter lorsque vous envoyez votre soumission.**

Les articles doivent être envoyés exclusivement en format word avant 1er janvier 2017 à Elisabeth GELAS à l'adresse suivante gelas@em-lyon.com en mentionnant le titre de l'appel en objet.

Il est expressément demandé aux auteurs de joindre à leur soumission d'article les documents suivants (disponibles sur le site <http://revueentreprendreetinnover.wordpress.com>) dûment remplis:

- La fiche descriptive disponible ici: [Fiche soumission d'article E&I – janvier 2014](#).
- La déclaration d'honneur anti-plagiat disponible ici: [Déclaration anti-plagiat 2014-0824](#)

Sans ces documents, l'article ne pourra pas être examiné par la rédaction.